



> ÉDITO

Nouvel an, nouvel élan !

Chère Pibracaise, Cher Pibracais,

À tous ceux que je n'ai pas eu l'occasion de croiser durant ce mois de janvier, je souhaite une joyeuse et énergique année 2023 !

Qui dit nouvel an, dit nouvel élan. J'ai eu l'occasion de vous exposer longuement nos engagements pour 2023 lors de la cérémonie des vœux le 7 janvier dernier au théâtre où vous étiez un demi-millier de Pibracais réunis.

S'il est beaucoup question de ces projets dans ce nouvel Écho de l'Esplanade, je souhaitais revenir sur nos 5 souhaits pour 2023 évoqués dans ma carte de vœux :

1 Une alimentation de qualité pour tous.

Nous mettrons tout en œuvre pour que puisse voir le jour le projet de ferme agricole locale qui fournira nos cantines et les habitants en légumes bios et de saison, 100% made in Pibrac.

2 Une participation citoyenne plus développée.

Après la mise en place des Conseils de quartier et la réussite des premiers budgets participatifs, nous poursuivons la réalisation de projets d'initiatives citoyennes, notamment par un travail sur l'environnement dans les quartiers.

3 Une police municipale de proximité.

Avec une police municipale dorénavant composée de 4 policiers municipaux, nous accélérerons la prévention contre les incivilités du quotidien, la délinquance et la dégradation de l'espace public.

4 De la culture à tous les âges.

Après l'ouverture de la médiathèque le samedi matin et sa gratuité, nous poursuivons nos choix culturels en littérature, en spectacles, en événements divers, pour tous les âges et toutes les envies.

5 Des déplacements autrement qu'en voiture.

Engagés fortement pour favoriser les déplacements en transports en commun et à vélo, 2023 sera l'année de la finalisation sur la commune de nombreuses nouvelles pistes cyclables.

Cet engagement à construire un monde plus juste et plus durable, nous ne pourrions pas le soutenir seuls. C'est pourquoi à l'occasion des résolutions de nouvelle année, nous invitons chacun à prendre sa part, à sa mesure. Car si à Pibrac, nous sommes fermement engagés dans cette transition à l'échelle municipale, nous soutenons aussi les énergies associatives et celles des habitants.

Pour mener à bien tous ces projets, il nous faudra de l'énergie et toujours beaucoup de joie. Car dans un monde incertain et complexe, j'en suis persuadée : seule la joie nous sauvera de tout. Alors définitivement et de nouveau : joyeuse et énergique année 2023 à vous tous !

Fidèlement,

CAMILLE POUPPONEAU // MAIRE DE PIBRAC

>> infos

DE DERNIÈRES MINUTES

2023 = année de recensement à Pibrac

Quand ?

Du 19 janvier au 18 février 2023.

Comment ?

Une lettre d'information a été déposée dans votre boîte aux lettres entre le 9 et le 16 janvier 2023. Puis, à compter du 19 janvier, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser.

Cette notice comprenant vos codes d'accès est à conserver impérativement.

Se faire recenser sur internet est plus simple et plus rapide pour vous. Si vous ne pouvez pas répondre sur internet, des questionnaires papiers vous seront remis par l'agent recenseur. Répondre en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr

Pourquoi ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Par qui ?

Le trombinoscope des agents recenseurs est à retrouver en page 7. Chacun d'eux est doté d'une carte officielle d'agent recenseur validée par la Mairie dont voici un modèle et que vous pourrez demander à vérifier.



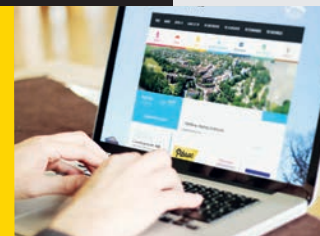
Pour tout renseignement complémentaire :

recensement@mairie-pibrac.fr

RESTONS EN CONTACT

ville-pibrac.fr

ET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



SOMMAIRE



À LA UNE
> PAGE 3



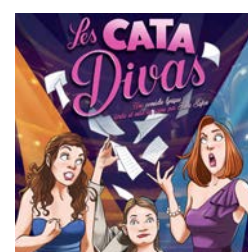
EN CE MOMENT
> PAGE 4



LA PAROLE À
> PAGE 6



TOUS CITOYENS
> PAGE 7



LES GRANDS
RENDEZ-VOUS
> PAGE 8

PENDANT L'AUTOMNE

À PIBRAC > RETOUR EN IMAGES

Cérémonie des Vœux

Samedi 7 janvier



Cérémonie de l'Armistice Vendredi 11 novembre

Soirée spéciale Octobre Rose à la MDC

Vendredi 14 octobre



Marché de Noël

Samedi 10 et dimanche 11 décembre



Cérémonie d'Honorariat

Samedi 1^{er} octobre

Festival Mékanik du Rire

6 au 9 octobre



Festival Pyrénicimes

22 au 27 novembre



Pose de la 1^{re} pierre des maisons partagées - Simon de Cyrène

Lundi 19 décembre

Festi'Jardin

Dimanche 13 novembre



La transformation de la gare en Pôle d'Échange multimodal (PEM) permettra aux voyageurs de passer plus facilement d'un mode de transport à un autre en toute sécurité (vélo, piétons, train, bus et co-voiturage) :

LES IMPORTANTS TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU PARKING DE LA GARE QUI ONT DÉBUTÉ EN NOVEMBRE, VONT INTÉGRER :

- L'augmentation du cadencement du TER au ¼ d'heure à l'horizon 2028 pendant les heures de pointe.
- La création d'un quai pour le bus Tisséo, ligne 32.
- Le maintien des arrêts pour les transports scolaires, et d'une station pour les bus de substitution SNCF lors des ruptures de trafic.
- La création du Réseau Express Vélo (REV).
- Une offre de stationnement accrue (de 72 à 100 places avec 2 places PMR, 4 dépose-minute, 2 de covoiturage et une pour taxi).
- Un parking vélos sécurisé de 24 places, autonome, avec 3 bornes rechargeables et un deuxième, en extérieur (arceaux) avec deux autres bornes rechargeables.
- Une station de réparation de vélos.
- Des aménagements en vue de l'implantation de futures bornes de recharge électrique pour les voitures.
- La sécurisation des usagers avec la mise en œuvre d'une zone de rencontre limitée à 20km/h avec un revêtement en enrobé grenailé de couleur claire pour lutter contre les îlots de chaleur, des trottoirs, des plateformes de ralentissement, deux passages piétons éclairés la nuit, alimentés par des panneaux photovoltaïques.
- Le maintien des haies le long des habitations pour préserver le cadre de vie des riverains.
- Le remplacement de l'éclairage public dans le cadre du respect de l'environnement et de la biodiversité conciliant les économies d'énergie et la réduction de la pollution lumineuse avec 27 mats.

La fin des travaux est prévue pour le printemps 2023.

Point sur les travaux du REV10 reliant la gare à la rue des Frères

Les travaux d'aménagement du Réseau Express Vélo ont démarré début décembre, rue Baude et se poursuivront chemin du parc, pour être achevés fin mai. Une piste cyclable bidirectionnelle de 2,50 m de large, drainante est en cours de création le long du parc du château avec un mur de soutènement en planches de bois. Le chemin du Carrelot sera interdit à la circulation, un stationnement comportant une dizaine de places sera réalisé rue Baude, qui restera à double sens avec le chemin du Parc. Les carrefours seront sécurisés par des plateaux de ralentissement, les trottoirs seront maintenus et la couche de roulement sera refaite. Les Pibracais ont la possibilité de flasher un QR code sur les panneaux d'affichage du bâtiment de la gare et sur ceux situés aux entrées du chantier rue Baude, afin d'obtenir des réponses à leurs questions sur les travaux en cours.



Les travaux d'aménagement du REV 10 reliant Brax à Colomiers débiteront fin 2023, début 2024. Ils feront l'objet d'une communication lors du démarrage du chantier.

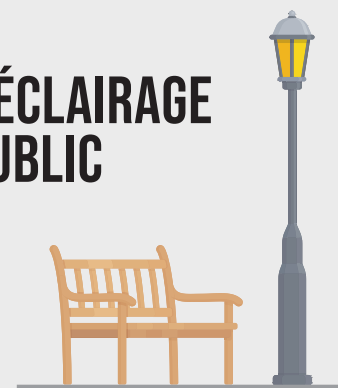
PLUS DE GENDARMES À PIBRAC !

Madame le Maire, Camille Pouponneau, accompagnée de 6 autres maires des communes voisines, a rédigé une lettre commune, remise en main propre au Ministre de l'Intérieur, lors de sa venue en Haute-Garonne en novembre 2022, afin de lui demander plus d'effectifs de gendarmes pour la brigade de Léguevin.

Actuellement, la brigade est constituée de 21 gendarmes pour plus de 26 000 habitants, quand la moyenne, selon l'INSEE, est située à un taux de policiers et gendarmes à 31 agents pour 10 000 habitants en Haute-Garonne. Notre brigade est donc bien loin de cette moyenne. Face à l'augmentation de la population dans notre secteur de l'ouest toulousain, Pibrac et les communes voisines demandent à ce que le nombre de gendarmes augmente tout autant.



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



La mise en place d'une nouvelle plage horaire, 23h-6h, pour l'extinction de l'éclairage public a pris effet depuis fin décembre sur tout Pibrac sauf sur les axes principaux.

DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE

DE L'ESCALETTE

La zone de l'Escalette s'agrandit. Des travaux pour la création de nouvelles rues, au sud de la Route de Toulouse, pour les futurs bâtiments d'activités sont en train d'être réalisés. En parlant d'activités, un nouveau bâtiment est en train de se monter. Il s'agit de PPG Industries (Pittsburgh Plate Glass) : un producteur mondial de revêtements, peintures, produits optiques, matériaux spécialisés, produits chimiques, verre et fibre de verre. La composante PPG Coatings s'installe à l'entrée de la zone de l'Escalette à côté des établissements Cougnaud. Le projet prévoit la construction de bureaux et d'une usine de transformation de peinture et stockage de polymères et produits d'emballages pour l'aéronautique. Cette usine ne présente pas d'aspect dangereux. Le bâtiment doit accueillir une activité de laboratoire de recherche et développement et de contrôle qualité pour l'application de peintures, enduits et mastics.



LE REPAS DES AÎNÉS AU PRINTEMPS

Le Repas des aînés revient cette année et se déroulera au printemps pour les aînés de 67 ans et plus. Après plusieurs sondages auprès des aînés et le travail mené par les administrateurs du CCAS, le choix de la date s'est porté sur la période printanière. Le Repas des Aînés, qui avait lieu chaque année au gymnase, ne peut plus s'y tenir pour des raisons de sécurité, d'organisation et de logistique. Le faire dans une salle municipale entraînerait de devoir faire plusieurs dates, ce que ne souhaitent pas les aînés. Compte tenu également de l'état sanitaire entre la grippe et la Covid-19, il est aussi préférable de le faire au printemps sur cette belle Esplanade. Rendez-vous dans le prochain journal de l'Écho de l'Esplanade pour connaître la date et pour pouvoir s'y inscrire.

Aménagements urbains et voirie réalisés en 2022 ou en cours de réalisation

Aménagement :

- Pôle d'Échange Multimodal à la gare.
- Cheminement piéton : route de Cornebarrieu.
- Réseau Express Vélo : rue Baude en cours.
- Sécurisation traversée : route de Lévigac au niveau de l'Ancien chemin de Lasserre.
- Aménagement : rue des Chanterelles.

Entretien :

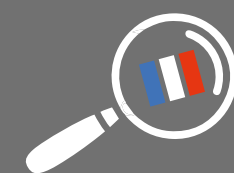
- Réfection de la chaussée : chemin de Gayné, chemin de Las Coumos et chemin du Collège
- Reprise des fissures de la piste cyclable : chemin de Beauregard.
- Reprise des caniveaux et voirie : rue Principale en contrebas de la basilique.
- Reprise des trottoirs : rue du Pic Vert.

En ce MOMENT à Pibrac



CONSEIL de la vie associative

Mis en place le 8 février 2022, le Conseil de la vie associative est un lieu de dialogue, d'échanges et de construction du partenariat entre la ville et les associations. Il propose un espace de réflexion sur toutes les problématiques liées à la vie associative. Rattaché à la Maison des citoyens, ses membres se sont réunis le 15 novembre dernier pour organiser une réunion plénière de réflexion avec toutes les associations qui se tiendra le jeudi 26 janvier 2023 à 18h45 à la salle polyvalente. Les thèmes relatifs à la mobilisation des bénévoles, la mutualisation de ressources, la communication et au partenariat seront abordés de manière participative lors de ce rendez-vous.



CONSEIL MUNICIPAL DÉCISIONS IMPORTANTES

Conseil municipal du 11 octobre 2022

- Extension de l'extinction de l'éclairage public nocturne.
- Rapport d'activité 2021 du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne concernant l'éclairage public.
- Développement du train.

Conseil municipal du 6 décembre 2022

- Recensement de la population en 2023.
- Approbation de la convention territoriale globale entre la Ville, le Conseil départemental et la CAF de Haute-Garonne.
- Système de cotation de la demande de logements.



Les comptes-rendus de chaque conseil municipal sont disponibles sur www.ville-pibrac.fr rubrique séance du conseil municipal.

PERMANENCE des élus

Tous les mercredis de 17h à 20h
sur RDV au 05 62 13 00 86



BUDGET PARTICIPATIF 2022

La Ville a lancé en 2022 son premier budget participatif pour permettre aux habitants de plus de 16 ans de proposer des projets d'intérêt collectif dans les domaines touchant le cadre de vie, les loisirs, le développement durable, la préservation de la biodiversité à travers les Conseils de quartier.

Le budget global alloué représentait 10 000 €. 12 projets ont fait l'objet d'un dépôt par 7 Conseils de quartiers. 8 ont été retenus par la commission technique et mis au vote électronique des Pibracais qui en ont retenu 6 annoncés au Conseil Municipal du 11 octobre 2022.

Parmi ces 6 projets, 2 ont déjà été réalisés : il s'agit de la « Plantation des arbres mellifères » du quartier 5 et « Ville verte » du quartier 9. Les plantations ont eu lieu courant décembre et les arbres ont été parrainés par les élus le samedi 17 décembre 2022. Quant aux projets « Chemin de balade au cœur de nos quartiers » et « l'Agriculture urbaine et participative par la plantation d'arbres fruitiers », les plantations s'effectueront d'ici fin janvier. Le projet des nichoirs à chauve-souris, arrivé en tête des votes, sera réalisé au printemps lors d'ateliers participatifs à la Maison des Citoyens ou au cœur des quartiers.



LES LAURÉATS

- 1 Nichoirs à chauve-souris pour combattre les moustiques = 77 voix**
Construction et installation de 20 nichoirs à chauve-souris en bois chez les habitants ou espaces communs chemin de Lasserre.
Quartier n°2 : Benauze - Lasserre-Chauge - Begue - Peyrolles.
- 2 Ville verte = 49 voix**
Plantation de 10 arbres et 11 arbustes dans l'allée de Bordeneuve.
Quartier n°9 : Tuillerie - Croix Verte - Bordeneuve
- 3 Agriculture urbaine et participative par la plantation d'arbres fruitiers = 49 voix**
Plantation d'arbres fruitiers pour embellir et végétaliser le quartier en partenariat avec les associations, les espaces verts de la ville.
Quartier n°7 : Gare - Baude.
- 4 Plantation arbres mellifères sur la commune = 38 voix**
Densifier certains espaces en plantant des arbustes mellifères. Remplacer les arbres devant être abattus par des arbres mellifères.
Quartier n°5 : Beauregard - Château Cru.
- 5 Chemin de balade au cœur de nos quartiers = 30 voix**
Plantation d'arbres sur la zone du Bernet.
Quartier n°3 : Bernet - Bois de La Barthe
- 6 Davantage de biodiversité dans le quartier = 29 voix**
Réalisation et implantation de nichoirs pour les oiseaux.
Quartier n°7 : Gare - Baude.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DÉMÉNAGE ET S'ENGAGE DANS LA VEILLE ÉDUCATIVE

Depuis le 7 novembre, le CCAS est installé dans ses nouveaux locaux au 10 avenue du Bois de la Barthe, aux côtés du Relais Petite Enfance.

Ainsi la proximité des deux services permettra un meilleur accompagnement des familles qui le souhaitent. C'est dans cette dynamique de travail partenarial et de proximité que le CCAS a organisé le 27 septembre le premier comité de pilotage de la veille éducative de Pibrac. La veille éducative est un dispositif de prévention permettant de coordonner les acteurs locaux pour agir auprès d'enfants rencontrant des difficultés. En accord avec les familles, les situations de ces enfants sont évoquées dans le cadre de la cellule de veille, afin de trouver ensemble les propositions qui permettront de faire évoluer favorablement la situation. La coordinatrice de la cellule de veille peut être saisie par tout acteur du champ de l'éducation ou par les familles directement. Les partenaires de la veille éducative sont : l'Éducation nationale, le Conseil départemental, les ALAE, les crèches, le Relais Petite Enfance, le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité...

+ DE RENSEIGNEMENTS

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements :

- CCAS de Pibrac
10, avenue du Bois de la Barthe
Lundi et mardi de 13h30 à 18h00
Jeudi de 8h30 à 12h00
Service de portage de repas à domicile
Laetitia Larroque, assistante sociale et coordinatrice veille éducative sur RDV au 05 62 13 93 93
- Permanence Mission Locale le lundi sur RDV au 05 61 78 51 16
- Permanence PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) le mardi sur RDV au 06 43 41 41 59

DOSSIER ✓

Pibrac,
une ville
plus durableUNE CHARTE POUR **une cantine**
de qualité

La ville de Pibrac œuvre depuis de nombreuses années pour une restauration collective de qualité.

Pour engager une réflexion globale et mettre en œuvre les transformations qui en découlent, la Ville s'appuie sur l'expertise du réseau AGORES dont elle est adhérente. Cette association nationale de directeurs de la restauration collective a pour ambition de « proposer une restauration territoriale moderne, citoyenne et de qualité au plus grand nombre ». Son rôle est d'accompagner les collectivités en leur apportant une expertise pour mettre en place certaines mesures et engager une transition durable de leur politique alimentaire. C'est dans cette démarche d'amélioration continue de la prestation rendue à nos enfants, que la ville a souhaité s'engager en faveur de la signature de la charte AGORES le mercredi 21 septembre 2022. Ce dispositif valorise les démarches des collectivités qui défendent sur leur territoire une restauration biologique, locale, durable. Il s'appuie sur des critères objectifs et mesurables comme le respect des normes sanitaires, la suppression des plastiques, la gestion maîtrisée, la politique RH des agents, la qualité des approvisionnements, le « fait maison », la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'éducation au goût...

Les trois principes fondamentaux de la charte sont :

- l'utilisation de denrées sélectionnées et cuisinées dans le respect de la qualité et du goût,



- des restaurants conviviaux, lieux de vie, d'éducation et de citoyenneté,
- une maîtrise de la gestion du service en adéquation avec les objectifs.

Cette charte est avant tout une reconnaissance du travail de qualité réalisé par les équipes de restauration qui s'investissent quotidiennement auprès des enfants. En complément, elle vient apporter de nouveaux objectifs de progression, en concertation avec les différents services référents. En effet, le Conseil municipal a voté en faveur d'un PEDT, Projet Éducatif de Territoire, intégrant la notion du « bien manger », en privilégiant les aliments non transformés, issus de l'agriculture biologique ou produits en agriculture raisonnée mais également en circuit court pour limiter notre impact écologique et soutenir une agriculture locale.

Deux marchés
de plein vent
au cœur de Pibrac

Notre ville dispose de deux marchés de plein vent : le mercredi matin depuis plus de 20 ans sur l'Esplanade Sainte Germaine, et le samedi matin devant le TMP.

Ces marchés complètent nos commerces de proximité grâce à leurs produits régionaux de qualité. Le mercredi, une trentaine de commerçants vous attendent : fruits et légumes, boucherie, charcuterie, poissonnerie, fromages, cafés et thés, et bien d'autres encore. Le samedi, retrouvez fromages, huîtres, fruits, légumes et viandes. Pas le temps de cuisiner ? De délicieux plats cuisinés sont à emporter sur les 2 marchés ! Envie de sortie en famille ? Profitez de la Médiathèque ouverte le samedi matin et des étals de produits frais pour y boucler vos courses dans la bonne humeur !

Les amateurs de bio sont également servis ! Le mercredi, pain et primeurs sont par exemple à vendre. Le samedi, un espace bio vous attend qui ne demande qu'à s'étendre grâce à votre fidélité. Fruits, légumes, viandes et savons bio, détergents écologiques et bougies en cire végétale sont actuellement disponibles.

La récente crise sanitaire nous a amené à privilégier les circuits courts. En consommant sur ces marchés, nous leur permettrons de grandir. Qu'il pleuve ou qu'il vente, les commerçants vous accueillent avec le sourire les mercredis et samedis matin de 8h à 13h ! N'hésitez plus !

Cet impact sur l'environnement est également maîtrisé grâce à une gestion optimisée de notre production de déchets (restauration scolaire, activités manuelles, sensibilisation au zéro déchet) mais également du tri et du retraitement.

La ville de Pibrac agit depuis 2013 dans des actions de sensibilisation des enfants à la réduction des déchets et au gaspillage alimentaire comme le pain au mètre, des assiettes petits et bons mangeurs, le compostage avec un pavillon de compostage réalisé sur mesure... et surtout des pesées régulières des déchets. Ce qui nous amène aujourd'hui à une moyenne déchets de 73g en élémentaire et de 48g en maternelle soit une moyenne de 60g par repas (la moyenne nationale étant de 115g). Enfin, malgré deux années « en suspens » suite à la crise sanitaire, l'approvisionnement alimentaire des cantines a évolué vers plus de produits bio et locaux.

En 2022, 43% de produits sont « locaux » ou entrent dans le cadre de la loi EGalim, qui porte sur l'équilibre entre les relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous et 22% de produits sont issus de l'agriculture biologique. Cette part de produits bio ainsi que la récurrence des ces éléments sur les menus variés et présentant une fois par semaine un repas végétarien vont permettre l'accès à une labellisation Écocert en cuisine.

ZOOM**BIENTÔT DES LÉGUMES BIO**
ET DE SAISON, 100% MADE IN
PIBRAC, DANS L'ASSIETTE DE
NOS ENFANTS !

Depuis deux ans, la commune est engagée dans un projet visant à offrir une alimentation de qualité pour tous.

Partant du constat que 50% du territoire de la commune est composé de terres arables, c'est-à-dire de terres agricoles cultivées, et que les légumes dans nos assiettes font souvent beaucoup de kilomètres avant d'arriver à bon port, la commune a souhaité que certaines de ces terres puissent être destinées au maraîchage, principalement dans l'objectif de fournir les cantines de la ville. Grâce au legs de la famille Bertaina, la commune a la chance de disposer de terres sur l'avenue François Verdier. Nous avons donc décidé de lancer un projet pour équiper ce terrain afin d'en faire une étendue maraîchère. Ce projet, démarré par l'adjointe au Maire en charge de la Ville durable, est désormais accompagné par Toulouse Métropole via un réseau d'experts réunis autour du collectif Nourrir la Ville. Il a aussi reçu le soutien financier de l'État.

Cette année 2023 sera décisive pour le projet ! Si les orientations budgétaires sont validées, les terres pourront être équipées pour l'irrigation et dotées de hangar et serres principalement.

À terme, le maraîchage produira des légumes et, plus tard, des fruits pour la restauration scolaire. La montée en puissance de la production devrait permettre ensuite de remplir, au-delà des cantines, les assiettes des Pibracais de nos légumes bios 100% made in Pibrac !

**RÉORGANISATION DU TRI SÉLECTIF**

Depuis le 1^{er} janvier 2023, vous pouvez désormais déposer dans vos containers tous les emballages en plastique tels que les pots de yaourt, les barquettes, les boîtes, les sacs, les sachets et films. La couleur des bacs va être harmonisée. Si votre bac de tri actuel est bleu, il sera assimilé à un bac jaune par la pose d'un autocollant par Toulouse Métropole, ou remplacé par un bac jaune. Tant que l'autocollant n'est pas posé sur votre bac de tri, il est important que vous le sortiez le jour habituel de collecte.

Calendrier de collecte de déchets 2023 disponible sur le site de la Ville..



LA PAROLE aux PIBRACAIS

DU THÉÂTRE MUSICAL DE PIBRAC À LA MONNAIE DE BRUXELLES



Emmanuel Trenque, un Pibracais à l'Opéra

C'est dans notre ville de Pibrac qu'Emmanuel Trenque, enfant, a fait ses premiers pas musicaux. Il est né dans une famille passionnée de musique : son père, Jean-Louis, est bien connu des Pibracais et notamment des amateurs de musique classique auxquels il propose régulièrement des concerts et récitals avec son association Orgues et Patrimoine de Pibrac. Emmanuel a suivi ses premiers cours de piano à l'école de musique de Cornebarrieu et débuté le chant au sein de la chorale d'enfants La Pastourelle à Pibrac. « Dans ma famille, le chant était très présent » se souvient Emmanuel.

À l'adolescence, la musique devient pour lui une passion dont les vecteurs sont multiples. À 14 ans, il propose ses services en tant qu'organiste sur le grand orgue de l'église Sainte Marie-Madeleine, et en devient l'organiste principal de 1993 à 2000. A 15 ans, il crée sa première chorale au lycée Victor Hugo de Colomiers et, avec un spectacle intitulé Joyfull/Joyfull, il fait là sa première expérience de chef de chœur sur la scène du TMP. Une vocation est née !

Étudiant, il poursuit sa formation musicale au conservatoire de Toulouse, puis passe un an à l'école de l'Opéra de Paris. Dès le début de sa carrière, les postes prestigieux s'enchaînent. À 24 ans, il devient chef de chœur de l'Opéra de Tours, où il passera 11 années, puis deviendra chef de chœur principal des Chorégies d'Orange pour 8 éditions et collaborera au sein de grandes Institutions comme le Théâtre des Champs-Élysées. Emmanuel est actuellement chef de chœur de l'Opéra de Marseille où il termine sa dernière saison avant de rejoindre, après un recrutement international, la Monnaie de Bruxelles pour la saison 2022-2023.

« Toutes ces expériences sont liées à des rencontres et des opportunités qui se sont présentées » commente Emmanuel, tout en humilité, malgré une carrière placée sous le sceau de l'excellence. Nous lui souhaitons le meilleur dans cette nouvelle aventure.



DES PIBRACAIS INVESTIS

Les services de la Ville ont rencontré, lors d'une après-midi de décembre à la Maison des Citoyens, les participants de certains projets qui ont été votés et élus par les Pibracais dans le cadre du budget participatif 2022.

Autour de la table, nous avons pu échanger avec les membres du quartier n°2 (Benauze - Lasserre - Chauge - Begue - Peyrolles), n°3 (Bernet - Bois de la Barthe), n°5 (Beauregard - Château Cru) et n°9 (Tuilerie, Bordeneuve, Croix Verte) sur la création de leur projet à sa réalisation.

Les membres du quartier n°2 ont proposé comme projet la pose de nichoirs à chauves-souris pour lutter contre les moustiques, projet qui arriva d'ailleurs en tête des votes. À ce jour, le groupe a passé commande du matériel à nichoir et ils seront montés en ce début d'année lors d'un atelier à la Maison des Citoyens afin de pouvoir les installer au printemps sur l'Ancien Chemin de Lasserre.

Le projet de plantation d'arbres mellifères qui est arrivé en 4^e position dans le vote des Pibracais est composé d'apiculteurs locaux, les « amis des abeilles » comme ils l'ont précisé. Les membres du projet appartenant au quartier n°5 ont travaillé avec l'association Pibraction Environnement. Pourquoi ce projet ? Il faut savoir que durant l'été, les abeilles ont du mal à se nourrir en nectar et pollen.

Les membres du projet ont fait le choix de planter 4 sophora japonica sur les espaces publics. Cet arbre a la particularité de fleurir tardivement de juillet à septembre et il n'est pas invasif. Ces arbres ont été plantés courant décembre 2022 en présence de Madame Le Maire. Vous pourrez les découvrir : 2 sont implantés au square du Trillet, 1 sur l'avenue Saint-Exupéry et 1 sur l'avenue du Balardou.

Le projet « chemin de balade au cœur de nos quartiers » porté par le quartier n°3 est né d'une concertation au mois d'avril 2022. Une consultation a été menée avec l'association Jardin Nature Pibrac et avec les habitants du quartier afin de choisir les arbres à planter. Plus d'une trentaine d'arbres seront plantés à la fin janvier dans les quartiers du Bernet et Bois de La Barthe. Les arbres seront entretenus par les riverains pendant 2 ans.

Le projet Ville Verte, arrivé en 2^e position dans les votes et porté par le quartier n°9 visait à végétaliser le quartier Bordeneuve avec la plantation participative d'arbres et leur parrainage.

Parmi les 6 projets retenus par vous tous, deux ont déjà été réalisés et quatre autres seront mis en place au plus tard au printemps.

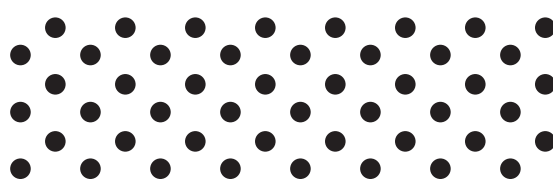
L'APPLICATION MOBILE DU CHEMIN DE LA BIODIVERSITÉ pour mieux se connecter à la nature

En ce début d'année 2023, prenons le temps de nous balader et de découvrir la riche palette de notre patrimoine naturel.

Pas besoin d'aller très loin, au gré de nos pas, au détour d'un chemin, la faune et la flore de Pibrac s'offrent à chacun d'entre nous, comme un vrai cadeau accessible à tous. Il suffit d'un peu d'observation et de curiosité pour y accéder. Pour nous aider à mieux la comprendre et à en percevoir les nuances et la diversité, l'Association Jardin Nature Pibrac a développé une application mobile. Elle nous permet en 17 étapes sur 4 km, en partant du parking des Tambourettes et en se laissant surprendre de borne en borne sur le chemin des Ânes, de profiter pleinement de notre riche patrimoine naturel local. Chaussons nos baskets et pour une fois, utilisons nos téléphones mobiles pour mieux nous déconnecter !



Découvrez
l'appli en
scannant le
QR CODE !



tous CITOYENS



INCIVILITÉ

Trop de dépôts sauvages sont constatés quotidiennement sur la commune. Ceci peut vous coûter jusqu'à 1500 euros et coute très cher à la commune. Afin de ne pas en arriver là, il vous suffit de prendre rendez-vous en mairie pour la collecte des encombrants ou d'aller en déchetterie.

L'assemblée plénière du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance

L'Assemblée plénière du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) s'est tenue, mercredi 12 octobre 2022, en présence des élus et agents de la Ville ainsi que des autorités locales concernées.

Cette instance a notamment permis aux partenaires présents de présenter les caractéristiques de la délinquance dans la commune. Monsieur Le Bot, Conseiller municipal en charge de la coordination de ce dispositif a pu faire le bilan des actions conduites et fixer les objectifs et pistes d'amélioration pour l'année à venir. Ainsi les ateliers menés dans le cadre de la lutte contre les conduites addictives ont permis de recenser les dispositifs et partenaires existants et de créer une fiche outil sur la parentalité numérique. En 2023, des actions en lien avec le numérique vont être proposées par la Maison des citoyens et les acteurs jeunesse présents sur le territoire. Les ateliers relatifs à la tranquillité publique ont permis de dresser un état des lieux partagé autour des difficultés de déplacement et des incivilités commises, notamment aux abords des établissements scolaires.



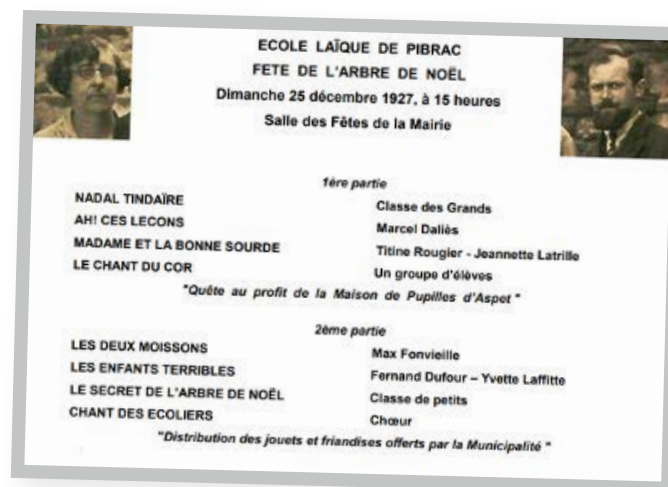
En 2023, des actions de sensibilisation auprès des enfants et des parents viseront à prévenir ces incivilités, tout en encourageant une pratique sécurisée des mobilités douces. Monsieur Le Bot a par ailleurs rappelé l'existence de dispositifs visant à prévenir et repérer les dégradations commises au sein des espaces publics : vidéoprotection, voisins vigilants, opération tranquillité vacances. La police municipale, représentée par son chef de service, a également pu présenter ses missions de proximité, notamment auprès des habitants, des écoles, des commerces et des associations. Enfin, Madame le Maire a souhaité rappeler son engagement dans la lutte contre les violences intrafamiliales, en inscrivant la Ville de Pibrac dans une campagne de communication métropolitaine (affiches, cartes de visites, violentomètre, poches à pain) et en organisant plusieurs actions de sensibilisation à destination des élus, des agents et des partenaires intervenant sur le territoire.

POINT HISTOIRE

Avant la création de l'école Maurice Fonvieille en 1929 sur la rue Principale, aujourd'hui devenue la Maison des Citoyens, la seule école laïque à Pibrac se situait rue de Tounis, (actuellement rue de la Gare) dirigée par Adrienne et Maurice Fonvieille.

En 1927, Noël était célébré à l'école laïque dont vous pouvez retrouver ci-contre le programme de la fête de l'arbre de Noël avec les chants et le nom des élèves qui y ont participé.

Source : Association Généalogie et Histoire de Pibrac.



TROMBINOSCOPE

AGENTS RECENSEURS

19 JANVIER - 18 FÉVRIER 2023

Natacha AZEMA	Odile COLLOT	Joëlle DATAS	Marie-Pierre DENNIELOU
Mathilde FABRIES	Michel FAURIE	Sylvie FAURIE	Julie GARCIA
Françoise GENISSEL	Noé JUANOLA	Alexandra MANSENCAL	Jeanine MACHUE BORJA
Cécile LAFFORGUE	Dominique LAFONT	Magali PASCAL	Sylvie RENOUF

TRIBUNES POLITIQUES



Les engagements de la Ville de Pibrac comme employeur. Nous l'avons déjà évoqué : après la crise sanitaire, la crise politique liée à la guerre en Ukraine constitue une des raisons de la crise économique que nous vivons désormais, dont les conséquences se manifestent par les difficultés d'approvisionnement énergétique et par une inflation marquée. À l'échelle de la commune, cette situation a des répercussions conséquentes sur les factures de chauffage de nos infrastructures dont les écoles maternelles et primaires, sur les prix proposés par les fournisseurs des produits de notre cantine, sur les devis des travaux envisagés pour nos projets d'équipements... Comme pour chacun, cette situation entraîne aussi des répercussions sur le pouvoir d'achat des agents de la collectivité.

À ce titre, la municipalité - comme employeur - se doit d'appliquer les décisions prises par l'État depuis un an pour compenser la hausse inflationniste et les intégrer dans l'exécution de son budget :

- Dégel du point d'indice des fonctionnaires, bloqué depuis 2010, qui enregistre une augmentation de 3,5%, pour un montant d'environ 100 000 € pour la collectivité auxquels il convient d'ajouter les effets induits sur le calcul des charges ;

- Versement d'une « prime inflation » exceptionnelle à hauteur de 100 €, à l'instar des 38 millions de personnes ayant perçu un revenu inférieur à 26 000 € brut annuel, pour un montant de 27 000 € pour la municipalité ;

- Hausse du SMIC à hauteur de 1,8% qui implique de reclasser les agents dont les indices se retrouvent en dessous du seuil fixé pour le SMIC. La municipalité - comme employeur - c'est également la conviction que la collectivité doit être pleinement acteur d'une responsabilité sociale et écologique auprès de ses agents et avec ses agents.

Ainsi, dans une maîtrise globale des charges, nous avons engagé dans notre collectivité :

- Une politique de réduction de la précarité des contrats de travail en proposant des contrats à temps plein à des agents en temps partiel subi ou en proposant des titularisations à des agents en contrats à durée déterminée ;
- La mise en place d'un dispositif mutualiste ouvert ;
- Une augmentation de la prise en charge employeur de la garantie « maintien de salaire » en cas de coup dur.

De même, nous engagerons avec les représentants du personnel :

- Une réflexion pour mieux lier les rémunérations aux métiers au-delà du statut, qui intègre pleinement l'égalité hommes-femmes dans les parcours professionnels ;
- Une réflexion sur une prime d'intéressement à la réussite collective, qui implique l'ensemble de l'équipe administrative dans un engagement au développement durable.

POUR PIBRAC Bonne année 2023 !

Rendons hommage à nos élus disparus en 2022 et qui ont laissé leur empreinte Françoise Barbaste si dévouée aux seniors et Jean-Louis Piquépé qui a tant œuvré pour le développement de Pibrac. Une pensée également pour les autres élus disparus en 2022.

Alerte - modification PLU : moins de parkings et plus de lotissements en vue dans les zones pavillonnaires. Action avant 07/02 ! Avec vous, pour alerter et proposer !

DÉMOCRATIE ET AVENIR

Nous vous souhaitons une belle année 2023. Nous remercions les bénévoles et les Présidents qui œuvrent dans les nombreuses associations de Pibrac. Sans eux, c'est toute une partie de notre vie locale qui n'existerait pas !



À NOTER DANS VOS AGENDAS

JANVIER

Conférence suivie d'un débat
Luttes biologiques contre les thrips, pucerons, tetranyque
Salle polyvalente et visio,
Jardin Nature Pibrac
Vendredi 27 janvier à 20h30

FÉVRIER

Conférence - Nager avec les baleines à bosses
Salle du Quai, Pibraccueil
Jeudi 2 février à 14h30

Atelier Biodanza enfants Scaramouche
Samedi 4 février de 13h30 à 15h

Conférence suivie d'un débat
Gestion des adventices
Salle polyvalente et visio,
Jardin Nature Pibrac
Jeudi 16 février à 20h30

Ce soir au Lab'Art'
Ça va commencer - Création clown / Cie Dire et se dire
Lab'Art' - MJC Pibrac
Samedi 11 février à 21h

Semaine de vacances à la MJC
Lundi 20 au vendredi 24 février
Stage théâtre-musique-danse enfants
Scaramouche
Lundi 27 février au vendredi
3 mars de 10h à 17h

Stage Théâtre musical
TMP, Figaro & Co
27 février au 3 mars 2023 de
10h à 13h et de 14h à 17h
Sur inscription ramade_mathilde@yahoo.fr

MARS

Conférence - Les herbes folles, comestibles et qui soignent
Salle du Quai, Pibraccueil
Jeudi 23 mars à 14h30

Pibrac Dansant
Salle polyvalente
Dimanche 12 mars de 14h30 à 18h30

Atelier biodanza enfants Scaramouche
Samedi 18 mars de 13h30 à 15h

Ce soir au Lab'Art'
Le roi Victor - Comédie Burlesque de Louis Calaferte / Le Théâtre du Soupe Tard
Lab'Art' - MJC Pibrac
Samedi 18 mars à 21h

BIODIVER'STIVAL

Jardin Nature Pibrac
Ciné débat - Rewild, la nature reprend ses droits
Lundi 20 mars à 20h30 - salle polyvalente
Ciné débat - Arbres et Forêts
Remarquables (2)
Mardi 21 mars à 20h30 - salle polyvalente
Ciné débat - Tu Nourriras le Monde
Mercredi 22 mars à 20h30 - salle polyvalente
Ciné débat - L'Appel des Libellules
Jeudi 23 mars à 20h30 - salle polyvalente
Ciné débat - Paysan Paysage
Vendredi 24 mars à 20h30 - salle polyvalente
Ciné débat - La Planète des Poules
Samedi 25 mars à 20h30 - salle polyvalente
Ciné P'tit Déj - Lynx
Dimanche 26 mars à 10h30 - salle polyvalente

La caravane des songes Act en Rue
Du 24 mars au 2 avril

AVRIL

Bourse aux vêtements, jouets et puériculture
Les Clins d'œil de Pibrac, salle polyvalente
Samedi 1^{er} avril de 10h à 18h et dimanche
le 2 avril de 10h à 12h et de 15h à 17h

Les 3 pistes - 35^e édition Patinodrome, Pibrac Roller Skating
Samedi 8 avril

Concours officiel de Pétanque Pétanque Pibracaise

Boulodrome - Lundi 10 avril à partir de 9h en tête à tête et à partir de 14h en doublette

Conférence suivie d'un débat Un jardin fruitier pour demain

Salle polyvalente et visio,
Jardin Nature Pibrac
Vendredi 14 avril à 20h30

Atelier biodanza enfants Scaramouche

Samedi 15 avril de 13h30 à 15h

Ce soir au Lab'Art'

Le dernier cèdre du Liban - Pièce d'Aida Asgharzadeh / Cie Scaramouche
Lab'Art' - MJC Pibrac
Samedi 15 avril à 21h

PARTAGER

La Maison des citoyens, lieu d'animation de la vie locale animée par une équipe de bénévoles, professionnels et d'associations, propose des projets par et pour les habitants. Tout au long de l'année, avec le concours de bénévoles acteurs, la Maison des citoyens met en place des activités culturelles (Français langue étrangère, espagnol, lecture, atelier d'écriture, cuisine), de loisirs (sorties cinéma, escapade, gym senior) et d'échanges de pratiques (couture, tricot). Pour les familles, la Maison des citoyens propose des ateliers parentalité, l'accompagnement à la scolarité (CLAS) le lundi, mardi, jeudi et vendredi, des actions intergénérationnelles telles que des sorties escapades et des promenades le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires. En soutien aux personnes isolées, un repas à la cantine scolaire « cantine du cœur » est organisé tous les jeudis midi.

La Maison des citoyens accueille et accompagne les projets des quartiers dans le cadre du budget participatif et des conseils de quartiers.

PERMANENCES À LA MDC :

Permanences numériques
Mardi de 9h à 12h (Accompagnement aux démarches administratives).

Permanence santé
Ma Mutuelle Ma Santé
Mercredi de 9h à 12h - 1 fois/mois.

Permanences info énergie
Avec Toulouse Métropole Rénov
Dates disponibles sur renov.toulouse-metropole.fr/prise-de-rendez-vous.

ÉVÉNEMENT À VENIR :

- Journée Internationale pour les Droits des Femmes, mercredi 8 mars 2023.
- La semaine de la petite enfance, du 20 au 24 mars 2023.

Retrouvez le détail de ces événements auprès de la MDC.

Retrouvez le programme mensuel de la MDC sur le site de la Ville



Maison des Citoyens
16 rue Principale - 07 84 26 84 37
mdc@mairie-pibrac.fr

LA NEWS JEUNESSE

C'EST TOUT NOUVEAU !

Une News Jeunesse a été créée afin que chaque parent et jeune puisse découvrir les activités proposées par les services municipaux et les partenaires associatifs et institutionnels du territoire sur chaque période de vacances scolaires.

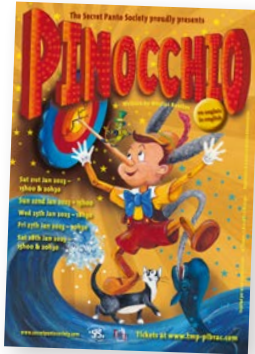
Ne ratez plus aucune info, inscrivez-vous à la News Jeunesse en scannant le QR Code :



SORTIR

LES GRANDS RENDEZ-VOUS

PROGRAMME DU TMP JUSQU'À AVRIL



Pinocchio
Du samedi 21 au samedi 28 janvier.

Drum Brothers Les frères Colle
Vendredi 10 février à 20h30

La Guerre des Boutons
Dimanche 12 mars et dimanche 19 mars à 16h30

King Hôtel
Du vendredi 10 et samedi 11 mars à 20h30
Et du vendredi 17 au samedi 18 mars à 20h30

BLBLBLB
Dimanche 26 mars à 17h



Barber Shop Quartet
Vendredi 31 mars à 20h30

Les CATA DIVAS
Jeudi 6 avril à 20h30

La Puce à l'oreille
Vendredi 14 avril à 20h30



tmp-pibrac.com

Théâtre Musical de Pibrac
40, rue Principale • 05 61 07 12 11

@ TMP.Pibrac - Théâtre

TMP - Théâtre Musical de Pibrac

DÉCOUVRIR AU PROGRAMME À LA Médiathèque

Festival du livre de jeunesse Occitanie
L'expédition lecture dessinée musicale
par Stéphane Servant et Audrey Spiry

Mercredi 15 février à 16h30
Spectacle tout public à partir de 5 ans

Ce spectacle est l'adaptation de l'album L'expédition qui est habité par un souffle et une énergie à toute épreuve. Dans ses niveaux de lecture, c'est tout autant un récit d'aventure qu'une parabole sur la fragilité et la force de l'existence. Les images vibrantes et fougueuses d'Audrey Spiry viennent donner corps et vie à la mer toujours présente et à cette enfant indomptable. Durant tout le spectacle, musique, mots et dessins donneront corps à cet univers maritime et des îles de l'Océan Indien. La musique fait la part belle aux instruments traditionnels.

Atelier Police scientifique avec l'association Délire d'Encre

Mardi 28 février à 10h
Durée : 1h30
Public 8-14 ans

Cet atelier se déroulera sous forme d'une enquête. Avec Tim, le héros, nous chercherons à découvrir ce qui se cache derrière le mystérieux message retrouvé sur le mur de sa nouvelle chambre. Grâce à ton livret d'enquête, tu apprendras certaines techniques utilisées par la police scientifique.

Journée Internationale pour les Droits des Femmes - Tant qu'il y aura des femmes cie l'Audacieuse

Vendredi 3 mars à 20h30
Durée : 1h10

Tout public à partir de 12 ans
Même si la littérature et le théâtre sont restés la chasse gardée des hommes pendant des siècles, des femmes fortes comme Olympe de Gouges, Colette, Simone de Beauvoir, Eve Ensler et bien d'autres, ont heureusement contribué à la richesse du patrimoine littéraire tout en défendant farouchement les droits des femmes. Alors pour continuer le combat, rendons hommage aux femmes et aux hommes qui se battent aujourd'hui encore à travers le monde. Et si finalement, le meilleur moyen de célébrer les femmes était l'humour ? À l'image de Charlotte Whitton qui a affirmé : « Quoi qu'elle fasse, la femme doit le faire deux fois mieux que l'homme pour qu'on en pense autant de bien... Heureusement, ce n'est pas difficile ».

Borborygmes

Performance circassienne
Mercredi 19 avril à 16h30
Durée / 35 min
Spectacle tout public à partir de 3 ans
Loin de la naïveté et de l'infantilisation, Borborygmes parle du corps au très

jeune public et met en lumière, par un jeu de vidéos se mêlant au jeu de la comédienne, ses potentialités infinies. Ce corps si identique aux autres et si différent, ce corps qui fait de drôles de bruits, qui se transforme, qui fait des grimaces, est un centre de communication, vecteur aussi de toutes les émotions. Cette enveloppe incontournable pose parfois problème aux petits comme aux grands, encombre, dérange, devient hors de contrôle, presque étranger. Alors prenons le problème à bras... le corps !



40, rue Principale • 05 61 86 09 69
www.mediathèque-pibrac.fr

@ Médiathèque de Pibrac

Horaires d'ouverture :
Mardi : 15h-18h30
Mercredi : 9h-12h30
13h30-18h30
Vendredi : 15h-18h
Samedi : 9h30 à 12h30

POUR NOS JEUNES !

De nouveaux ateliers gratuits pour la jeunesse pibracaise !

Pour cette nouvelle année, la MJC offre gratuitement aux jeunes de nouveaux ateliers qui répondent à leurs envies :

• Atelier numérique « Les influen'jeunes » : un atelier afin de leur permettre de reprendre la main sur la communication qui les concerne. Ils apprennent à utiliser correctement les réseaux sociaux, à repérer et à appréhender les dangers, tout en s'amusant à créer pour communiquer.

• Jeunes Citoyens et Solidaires : cet atelier répond à la volonté des jeunes pibracais et pibracais de s'engager davantage dans la vie locale et dans des projets d'actions solidaires, citoyens et écologiques. En partenariat avec d'autres associations et organismes, les jeunes se mobilisent pour les causes qui leur parlent.

• Permanence musique : afin que les jeunes puissent monter des groupes de musique ou apprendre en autodidacte à jouer d'un instrument, la MJC propose de leur mettre à disposition une salle et du matériel.

• Accompagnement de projet : une personne qualifiée propose d'accompagner les jeunes dans leurs projets. Ce temps a pour but de leur permettre de (se) réaliser (dans) des projets - individuels, collectifs, personnels ou professionnels - qui les animent.

• Vacances et soirée jeunes : la MJC propose différentes activités lors de la première semaine de chaque période de vacances avec en plus une soirée organisée par elle/eux en amont !

De 11 à 25 ans, adapté par tranches d'âge en fonction des ateliers, venez (leur faire) essayer.

+ d'infos sur :



Découvrez aussi la page Instagram l'Action Jeunes de la MJC Pibrac

